

BRAD WHITE :

Ces appels s'inspirent des appels des actionnaires de la société. Nous les considérons comme des occasions d'informer nos parties prenantes mondiales de ce qui se passe au sein de l'organisation, en employant des termes concrets et directs. Dans quelques minutes, je vais céder la parole à notre PDG Fadi Chéhadé qui est présent ici avec nous à Los Angeles avec certains membres de l'équipe des dirigeants mondiaux.

Fadi commencera par une brève présentation et introduira ensuite des membres clés de la direction de l'ICANN qui à leur tour vous feront de brèves présentations. Ensuite, nous recevrons vos questions. Donc si une question vous vient à l'esprit au cours de ces présentations, veuillez la noter et vous pouvez la poser à la fin, pendant la partie questions-réponses.

Il y a deux façons de poser des questions. L'une est en ligne ; vous pouvez publier une question dans la boîte questions-réponses. L'autre consiste à poser votre question par téléphone. Permettez-moi d'ajouter à ce stade que bien que cet appel soit en langue anglaise, il est simultanément traduit en cinq langues supplémentaires : le français, l'arabe, le russe, l'espagnol, le portugais et le chinois.

Si vous êtes au téléphone et que vous avez une question à poser, veuillez appuyer sur les touches dièse trois pour activer le micro de votre téléphone. Donnez à l'opérateur de la conférence votre nom, qui vous représentez, le cas échéant, ainsi que la ville et le pays à partir desquels vous appelez. Nous vous présenterons et vous pourrez poser votre question.

Remarque : Le présent document résulte de la transcription d'un enregistrement audio. Si la transcription est en général exacte, elle peut toutefois être incomplète ou inexacte en raison de parties inaudibles ou de corrections grammaticales. Il est publié en tant qu'aide à la compréhension du fichier audio et ne doit en aucun cas être considéré comme un document authentique.

Si vous participez sur un canal non anglophone, l'un de nos traducteurs vous interprétera votre question simultanément en anglais. Quelques commentaires d'ordre général, si vous permettez. Veuillez être bref, dites-nous auquel de nos présentateurs vous adressez votre question. Ce n'est vraiment pas le bon moment d'improviser un discours. Il existe beaucoup d'autres façons d'exprimer votre opinion à propos de l'un des problèmes et des initiatives qui seront abordés aujourd'hui. Nous souhaitons plutôt répondre aux questions que vous pourriez avoir.

Il y a beaucoup de personnes en ligne et au téléphone, et nous voulons entendre autant de personnes que possible dans le peu de temps dont nous disposons.

Peut-être que nous n'arriverons pas à répondre à toutes les questions qui seront soulevées vu le temps limité, mais même si nous n'arrivons pas à y répondre, les questions et leurs réponses seront publiées sur le site Web de l'ICANN.

Cela dit, permettez-moi de vous présenter le président et le PDG de l'ICANN, Fadi Chehadé.

FADI CHEHADÉ :

Merci, Brad. L'objectif et le fondement de l'appel trimestriel des parties prenantes sont de dresser un panorama prévisible et régulier des activités de l'ICANN à travers une mise à jour factuelle des progrès par rapport à nos objectifs stratégiques et à notre mission. Cela comprend le rôle de l'ICANN en tant qu'organe de coordination des noms, des numéros et des paramètres de protocole.

Notre exercice fiscal va du 1^{er} juillet jusqu'au 30 juin. Cet appel trimestriel est axé sur le troisième trimestre de l'exercice fiscal 2015, allant du 1er janvier au 31 mars. Je trouve encourageant ce que tout le monde est en train de faire ici à l'ICANN, les progrès que nous avons accomplis par rapport à notre plan opérationnel. Donc je vais vous fournir aujourd'hui un aperçu des faits saillants du dernier trimestre, articulé autour de six efforts.

En premier lieu, la consolidation de la performance et l'excellence opérationnelles. En second lieu, l'apport de précisions concernant le rôle et le mandat de la conformité contractuelle de l'ICANN. En troisième lieu, l'importance de la transition de la supervision de l'IANA dans le contexte du maintien du modèle multipartite qui régit le fonctionnement de l'ICANN. En quatrième lieu, le renforcement de la responsabilité de l'ICANN par le biais d'une série robuste de mécanismes de révision cohérents. En cinquième lieu, les mesures que nous prenons pour habiliter la communauté et la soutenir de manière plus approfondie. Et enfin, l'attention particulière que nous portons à la participation immersive, de concert avec nos partenaires, dans l'écosystème de gouvernance de l'Internet.

Nous avons publié pour commentaire public la version préliminaire de notre Plan opérationnel et notre budget pour l'exercice fiscal 2016 ; la période de consultation publique restera ouverte jusqu'au 1er mai. Pour ce qui est de notre situation financière du troisième trimestre, les revenus sont légèrement inférieurs au budget, largement compensés toutefois par les dépenses qui sont également inférieures au budget, et nous prévoyons une situation similaire pour la fin de l'année, en juin.

Sur le plan de la cybersécurité, nous continuons à renforcer et améliorer nos structures en matière de sécurité, et nous restons vigilants et alertes. Tarek Kamel vous parlera plus longuement de nos efforts sur le plan de la cybersécurité lorsqu'il fera le point sur la gestion.

Nous avons aussi sensiblement progressé dans la mondialisation de l'ICANN. Nous maintenons le cap pour lancer l'assistance vocale dans les langues régionales à partir de nos bureaux de liaison à Singapour et Istanbul, en plus de celui de Los Angeles ; cette assistance sera disponible 24 heures sur 24, cinq jours par semaine, par courrier électronique, téléphone ou portails Internet.

En plus, les contrats d'hébergement du Ces options vont permettre une meilleure flexibilité et commodité pour les hébergeurs de la zone racine L situés tout autour du monde.

L'ICANN autorisera également les parties contractantes à émettre des paiements vers l'ICANN dans la monnaie locale, dans des montants équivalents aux factures en dollars américains ; la phase initiale devrait inclure plus de 30 devises différentes.

Au cours du dernier trimestre, le département de l'IANA a également réalisé deux audits indépendants. Le premier audit porte sur les systèmes de clé de signature de clé de la racine des extensions de sécurité du système des noms de domaine, et l'autre évalue les systèmes principaux utilisés pour soutenir les fonctions de l'IANA durant le processus de transition.

Nous avons étendu notre approche concernant l'EFQM, la Fondation européenne pour le management par la qualité, pour couvrir

l'excellence commerciale et nous élargirons ce cadre au-delà du département de l'IANA à l'ensemble de l'organisation selon un programme pluriannuel afin que l'ICANN puisse étayer des améliorations constantes et normaliser les processus grâce au modèle EFMQ de calibre mondial.

Quant au personnel de l'ICANN, nous avons stabilisé la croissance de nos effectifs et nous restons axés sur les programmes de perfectionnement du personnel. Je vous invite à présent à regarder la mise à jour sur les activités de la Conformité contractuelle.

La troisième année du programme d'audit triennal de la Conformité contractuelle se trouve actuellement dans son étape finale, l'étape de remédiation. Les parties contractées collaboraient avec l'équipe d'audit pour traiter et clore les premières conclusions.

L'ICANN a également lancé une nouvelle série du programme d'audit du nouveau contrat de registre, la Demande de renseignements a été notifiée aux registres le 23 mars.

Pour soutenir les plans de l'ICANN d'élargir le panel permanent chargé d'administrer la procédure de règlement de litiges relatifs aux engagements d'intérêt public (« PICDRP »), l'équipe de la conformité contractuelle a collaboré avec l'équipe des services de registre au cours des processus d'entretien et de sélection.

L'équipe de la conformité contractuelle a continué à s'engager dans des discussions avec les bureaux d'enregistrement et différentes unités constitutives communautaires au sujet des exigences pour la gestion des signalements en cas d'abus spécifique au RAA, ou Contrat

d'accréditation de bureau d'enregistrement. Pour de plus amples informations, je vous demande de consulter le bulletin trimestriel sur la conformité contractuelle.

Passons maintenant à une mise à jour sur la transition de la supervision de l'IANA et le renforcement de la responsabilité de l'ICANN ; la communauté continue à s'activer.

De vastes discussions ont été menées sur ces deux sujets, et au cours du trimestre plusieurs réunions supplémentaires ont eu lieu, y compris des sessions en personne à Istanbul où des progrès ont été enregistrés. En ce qui concerne le renforcement de la responsabilité de l'ICANN, le groupe a réalisé des progrès substantiels en identifiant des mécanismes permettant de renforcer le pouvoir de la communauté.

Au niveau de la transition de la supervision de l'IANA, la proposition de la communauté des noms du Groupe de travail intercommunautaire CWG-supervision a été publiée hier soir, et nous encourageons la participation au processus de consultation publique qui est en bonne voie. Les propositions des communautés des numéros et des paramètres de protocole ont déjà été présentées.

Les aborder maintenant quelques programmes et quelques efforts mis en place pour soutenir la communauté.

L'ICANN est déterminée à fournir les outils, les ressources et les programmes pour soutenir la communauté et lui permettre d'accomplir son travail précieux. Nous avons observé un intérêt et reçu des demandes visant à augmenter le nombre d'outils de collaboration en ligne pour aider la communauté à gérer son travail. L'outil pilote

permettant de gérer l'adhésion au Groupe de travail de la GNSO illustre comment une simple solution numérique peut aider une Organisation de soutien à gérer le recrutement des nouveaux membres, et de ce fait contribuer à accroître la productivité du groupe.

Le programme NextGen reste solide ; nous continuons à améliorer ce programme hautement concurrentiel pour attirer la participation de la nouvelle génération de l'ICANN. Pour l'ICANN 53 à Buenos Aires, nous avons pu obtenir la candidature de plus de 125 personnes dans une courte période de 10 jours, et un comité de sélection a choisi 20 participants de la région.

J'en arrive à mon dernier sujet, la gouvernance de l'Internet. L'ICANN continue à se préparer pour le Sommet mondial sur la société de l'information, le SMSI, en partenariat avec d'autres organisations de l'Internet pour garantir des préparatifs efficaces ; l'ICANN participera avec sa propre session au forum de l'UIT du Sommet mondial sur la société de l'information, le SMSI, à Genève.

À mesure que la préparation du Forum sur la gouvernance de l'Internet se poursuit, l'ICANN continue à soutenir un nombre de FGI nationaux et régionaux et à y participer.

Pour l'initiative NETMundial, le Conseil de coordination a tenu sa réunion inaugurale à Stanford University, fin mars. Les termes de référence préliminaires, élaborés à travers un processus inclusif, ascendant et consultatif, ouvert à toutes les parties prenantes, sont ouverts aux commentaires publics jusqu'au 1er mai, et nous sommes impatients de recevoir les orientations que fournira la communauté sur la manière de façonner l'initiative et son travail en allant de l'avant.

Sur ce, je donne la parole à David Olive pour la mise à jour sur les politiques.

DAVID OLIVE :

Merci, Fadi. Je m'appelle David Olive et je suis le vice-président du soutien à l'élaboration des politiques. Je vais vous présenter une mise à jour concernant les activités d'élaboration de politiques de ce dernier trimestre.

Comme vous le savez peut-être, le travail d'élaboration de politiques de l'ICANN liées aux fonctions de coordination technique est formé et peaufiné par la communauté de l'ICANN par le biais des trois organisations de soutien ; ce travail est influencé par les quatre comités consultatifs à travers un processus ascendant, multipartite, ouvert et transparent.

D'autres organisations intervenant dans le domaine technique et celui de la politique sont également impliquées dans l'élaboration de politiques, par exemple le Groupe de travail de génie Internet et les Registres Internet régionaux.

La mise à jour sur les politiques d'aujourd'hui couvrira l'Organisation de soutien aux extensions génériques, l'Organisation de soutien aux extensions géographiques, l'Organisation de ressources de numéros, l'Organisation de soutien à l'adressage, ainsi que le Groupe de travail de génie Internet pour vous fournir une meilleure vue d'ensemble de nos activités d'élaboration des politiques.

Sur la prochaine diapo, nous pouvons voir les faits saillants de l'Organisation de soutien aux noms génériques (« GNSO »). Outre les

sujets énumérés sur la diapo, un travail substantiel est en cours portant sur la transition de la supervision de l'IANA et sur le renforcement de la responsabilité de l'ICANN. Au cours du troisième trimestre, le Conseil a engagé des conversations avec d'autres organisations de soutien et comités consultatifs concernant la création d'un groupe de travail intercommunautaire qui se penchera sur la manière d'aborder les recettes des enchères de nouveaux domaines de premier niveau.

Le Conseil se penche actuellement sur onze processus d'élaboration de politique. Ceux-ci comprennent entre autres les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire et leur accréditation, la traduction et la translittération des informations de contact pour les services d'annuaire, l'utilisation des mécanismes des droits curatifs pour protéger les noms des organisations internationales gouvernementales et ceux des organisations internationales non gouvernementales.

Ce dernier trimestre également, le Conseil de l'ICANN a adopté les recommandations sur la Politique de transfert de noms de domaine entre bureaux d'enregistrement, et le Conseil de la GNSO a adopté les recommandations pour que le groupe de consultation du Comité consultatif gouvernemental puisse examiner les portées des problématiques d'élaboration de politique qui seront mises en œuvre à titre d'essai. En outre, le Conseil a fourni sa contribution sur des questions telles que les collisions de noms, les directives de mise en œuvre des noms de domaine internationalisés et les séries futures de candidatures des domaines génériques de premier niveau.

La prochaine diapo porte sur notre mise à jour concernant l'Organisation de soutien aux extensions géographiques. Ce trimestre,

le processus de transition de la supervision de l'IANA et celui de la responsabilité de l'ICANN demeurent au cœur des priorités de la communauté des extensions géographiques. Vous pouvez voir sur cette diapo les faits saillants de ce trimestre.

En raison de l'importance de ces deux processus et en étroite collaboration avec les organisations régionales des domaines de premier niveau géographique, des efforts cruciaux continuent à être déployés pour sensibiliser l'ensemble de la communauté des extensions géographiques et l'engager dans ces deux processus, y compris les non-membres à l'Organisation de soutien aux extensions géographiques.

Vous verrez que le Conseil a récemment adopté le cadre d'interprétation, un processus clé des politiques portant sur la manière de déléguer ou redéléguer la gestion d'un domaine de premier niveau géographique, d'un gestionnaire d'extensions géographiques à un autre. Ce cadre a maintenant été présenté au Conseil d'administration.

Dans d'autres domaines, le groupe de travail sur la planification stratégique et opérationnelle a été restructuré et prépare ses commentaires concernant la version préliminaire du plan opérationnel quinquennal de l'ICANN. La communauté des extensions géographiques est également en train de mettre en œuvre un référentiel avec des coordonnées de contact permettant la transmission de courrier électronique pour faire face aux incidents de sécurité potentiels.

Passons aux activités de l'Organisation de ressources des noms et de l'Organisation de soutien à l'adressage. Des changements ont été apportés aux Registres Internet régionaux et à l'Organisation de ressources des noms. En décembre 2014, Oscar Robles a été nommé le

nouveau PDG du Registre régional de l'Amérique latine. Il a assumé ses fonctions le 1er février de cette année. Alan Barrett a été nommé comme nouveau PDG du Registre régional africain le 27 mars et a intégré son rôle en avril, cette année. Ces deux individus sont particulièrement qualifiés vu leur longue expérience de travail au sein de l'ICANN, et nous leur souhaitons la bienvenue dans leur nouveau rôle.

Les cinq Registres Internet régionaux ont organisé des réunions sur la politique et l'adhésion entre janvier et juin de cette année. Des discussions sur la politique sont prévues dans plusieurs domaines, notamment les critères d'affectation de l'IPv4 et de l'IPv6, les transferts hors région d'adresses de protocole Internet et la modification des qualifications numériques du système asynchrone.

Le Conseil de l'Organisation de soutien à l'adressage s'est également montré très actif. Il a adopté le plan de travail de 2015, et il a déjà bien progressé par rapport au processus de sélection du membre du Conseil d'administration de l'ICANN qui remplacera Ray Plzak. M. Plzak a indiqué qu'il ne souhaite pas renouveler son mandat.

Enfin en ce qui concerne la transition de la supervision de l'IANA, la communauté des Registres Internet régionaux poursuit la discussion des implications de la transition et des facteurs liés à la responsabilité. Ils assurent également une coordination avec le Groupe de travail de génie Internet au sujet des registres de paramètres de protocole pour la fonction IANA après-transition.

Nous passons maintenant à la diapo suivante qui concerne le Groupe de travail de génie Internet. Ce groupe élabore et maintient les normes

des technologies utilisées pour fournir le service Internet ou pour assurer des services par Internet.

À travers ces processus, il met au point des normes pouvant garantir que la technologie accomplisse les fonctions nécessaires, supporte l'ampleur du déploiement et de l'utilisation, soit sûre, puisse être exploitée en toute sécurité et soit gérable.

Sur ces diapos, vous pouvez voir les activités récentes, le nombre d'appels à commentaires, les versions Internet préliminaires publiées et mises à jour, ainsi que les nouveaux groupes de travail qui ont été établis. Vous pouvez constater que 78 appels à commentaires ont été lancés, 272 versions Internet préliminaires nouvelles ont été publiées, et puis d'autres choses, y compris la création de quatre nouveaux groupes de travail pour les activités.

Je voudrais souligner deux activités. Le 25 mars, le Groupe de travail de génie Internet a officiellement publié les normes techniques du protocole d'accès aux données d'enregistrement des noms de domaine. Cela représente une nette amélioration par rapport au protocole actuel du WHOIS. L'adoption du nouveau protocole par les registres et les bureaux d'enregistrement de nom de domaine se traduira par un meilleur service WHOIS. Il s'agit là d'une collaboration fructueuse entre la communauté de l'ICANN, la communauté des Registres Internet régionaux et le Groupe de travail de génie Internet. Les Registres Internet régionaux ont élaboré cette technologie d'avant-garde, la communauté chargée de la politique de l'ICANN a mis au point les exigences du nouveau protocole et le Groupe de travail de génie Internet a normalisé le protocole à travers son modèle consensuel.

Le second point concerne le Conseil d'architecture de l'Internet qui a également publié dernièrement une déclaration commune avec le Comité consultatif du système des serveurs racine de l'ICANN pour confirmer leur relation de liaison continue. Vous pouvez en savoir plus sur le Groupe de travail de génie Internet et ses fonctions en visitant le site Web qui figure sur la diapo.

Par rapport aux préparations à la transition, la communauté travaille activement sur la transition de la supervision de l'IANA ; elle est en train d'établir un groupe de travail pour le plan IANA et de produire une version Internet préliminaire approuvée par le groupe directeur pour être envoyée au Groupe de coordination pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA (« ICG »).

Le département IANA de l'ICANN collabore étroitement avec le Groupe de travail de génie Internet sur les activités liées aux questions de paramètres de protocole, traitant les enregistrements et les modifications demandées et examinant des versions Internet préliminaires liées aux considérations IANA. Des renseignements supplémentaires sur le fonctionnement du département IANA vous seront fournis au cours de sa mise à jour sur la gestion, aujourd'hui.

Ainsi s'achève la mise à jour des politiques pour ce rapport. Vous pouvez apprendre davantage au sujet de ces organes de politique pendant la cérémonie d'ouverture de l'ICANN 53 à Buenos Aires ; je vous invite tous à bien vouloir rejoindre notre Webinaire sur la politique à l'ICANN en préparation de l'ICANN 53, le 11 juin à 10 heures UTC et puis de nouveaux à 19 heures UTC.

Je vais maintenant passer la parole à Tarek pour faire le point sur la gestion. Tarek, s'il vous plaît.

TAREK KAMEL :

Merci, David. Je vais maintenant vous présenter une brève mise à jour sur la gestion, au nom de l'ICANN.

Je couvrirai dans cette section le rapport des progrès sur la transition de la supervision de l'IANA et le renforcement de la responsabilité de l'ICANN, vous fournirai une mise à jour en matière de TI, examinerai quelques indicateurs de la Division des domaines mondiaux et de la Conformité contractuelle. Ensuite, je vous ferai un rapport sur quelques-unes de nos initiatives d'engagement autour du monde avec en vedette les activités de sensibilisation réalisées en Europe et dans la société civile.

En ce qui concerne d'abord la transition de la supervision de l'IANA, l'ICG a reçu des propositions du Groupe de travail sur le plan pour l'IANA qui représente la communauté des numéros et celle des paramètres de protocole, l'équipe CRISP. La communauté des noms de domaine, également connue sous le nom CWG-supervision, a presque terminé sa deuxième proposition préliminaire qui est actuellement en période de consultation publique. L'ICG a entamé son processus d'évaluation des propositions de l'IANAPLAN et de l'équipe CRISP, qu'il examinera de nouveau après avoir reçu la proposition sur la transition du Groupe de travail intercommunautaire.

À l'examen du renforcement de la responsabilité de l'ICANN, le Groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité, également

dénoté CCWG, a subdivisé ses activités en quatre groupes : le renforcement du pouvoir d'action de la communauté, les mécanismes de révision et de recours, les analyses de simulation de crises et les questions juridiques. Sept conseillers indépendants ont été nommés pour contribuer à la recherche et fournir leur avis, et le groupe a presque achevé sa première ébauche des recommandations concernant les éléments qu'il est nécessaire de mettre en place ou d'engager à la transition de la supervision. Le rapport préliminaire devrait être publié pour consultation publique sous peu.

Le 14 mars a marqué le premier anniversaire de l'annonce déterminante de la NTIA déclarant son intention de transférer la supervision des fonctions IANA. Depuis cette annonce, l'année a été cruciale pour l'ICANN, et cette diapo fournit un aperçu du travail acharné, de l'effort et du temps qu'ont investi la communauté et le personnel.

Passons maintenant à la mise à jour en matière de TI. En février 2015, un problème de vulnérabilité de données a été signalé sur le portail de la GDD et le portail des candidats aux nouveaux gTLD ; nous avons mis temporairement hors-ligne et portail afin d'enquêter sur ce problème et de le régler. Ces portails contiennent des renseignements relatifs aux candidats au programme des nouveaux gTLD et aux opérateurs de registre des nouveaux gTLD. Les portails sont uniquement accessibles aux candidats et opérateurs de registres authentifiés et ne sont pas ouverts au grand public.

Il s'agissait de certains paramètres de configuration qui permettraient à un utilisateur authentifié du portail, dans certaines circonstances, d'afficher éventuellement des données relatives à d'autres utilisateurs.

Pour traiter cette question, nous avons procédé à une mise à jour des paramètres en mettant temporairement les systèmes hors-ligne du 27 février au 2 mars 2015. Nous avons également commandé à deux consultants indépendants une jurivérification exhaustive du système de ces portails. L'analyse est toujours en cours et les résultats seront transmis aux parties concernées dès que nous les aurons obtenus.

Pour ce qui est de la sécurité des logiciels, l'ICANN reste déterminée à protéger des attaques les informations confidentielles et poursuit une initiative globale visant à examiner et améliorer sa position en matière de cybersécurité. Nous avons adopté une approche fondée sur les risques par rapport à cette initiative, accordant une priorité aux services qui impliquent les données les plus sensibles. Nous continuons à collaborer avec les groupes de parties prenantes pour nous assurer de maintenir le juste équilibre entre la sécurité et la facilité d'utilisation.

Comprenant en réalité les attaques feraient toujours partie du paysage de l'Internet, l'ICANN reste focalisée sur la prévention et l'intervention rapide visant à porter toute tentative, et en tiendra informée notre communauté. Un exemple illustrant une amélioration prochaine à notre position en matière de sécurité est qu'à partir du deuxième semestre de 2015, nous rendrons facultative une authentification à deux facteurs pour les utilisateurs accédant à l'application et aux systèmes de registre.

Le dernier point de la diapo concerne notre partenariat externe avec un vendeur en Inde, qui continue à progresser en réalisant des économies et en générant des bénéfices. Passons maintenant à la mise à jour sur la sécurité, la stabilité et la résilience.

Renforcer le serveur racine du système des noms de domaine est essentiel à la mission de l'ICANN, car la racine est un pilier de la sécurité, la stabilité et de la résilience de l'Internet. Notre équipe technique travaille actuellement avec nos partenaires de gestion de la racine et la communauté pour élaborer un plan de mise à jour ou de déploiement de la clé cryptographique utilisée pour sécuriser la racine, connue également sous le nom de clé de signature de clé du DNSSEC de la zone racine. Une équipe de conception chargée de la mise au point du plan de déploiement de la clé cryptographique a été officiellement établie pendant le troisième trimestre. Sept membres ont été sélectionnés à partir d'une liste de 19 candidats compétents de la communauté, et les sélections ont été publiées sur le site Web de l'ICANN. L'équipe de conception a tenu une première réunion en personne lors de l'IETF 92 à Dallas au Texas en mars 2015, et organise des téléconférences hebdomadaires pour analyser les questions pouvant avoir une incidence sur la faisabilité de la mise à jour de la clé de signature de clé du DNSSEC de la zone racine.

Passons s'il vous plaît aux statistiques du programme des nouveaux gTLD. Au cours du troisième trimestre, 99 domaines de premiers niveaux génériques ont été délégués et 140 contrats de registre ont été signés. À la fin du trimestre, le 31 mars 2015, il y avait au total 578 délégations et 872 contrats de registre exécutés dans le cadre du programme des nouveaux gTLD.

Dans certains cas, plusieurs candidats ont présenté des candidatures pour une même chaîne de nouveau gTLD, ou des chaînes confusément

similaires. Vu qu'une seule entité peut exploiter un gTLD, ces candidats doivent se soumettre à un processus pour résoudre le conflit. 233 ensembles conflictuels ont été identifiés en 2013, et jusqu'à présent, 198 ont été résolus. L'ICANN encourage les candidats à résoudre entre eux les conflits, et la grande majorité de ces 198 ensembles a été résolue à l'amiable. Lorsque les candidats ne peuvent parvenir à un accord, la chaîne demandée passe aux enchères qui représentent la méthode de dernier recours de l'ICANN pour résoudre les conflits relatifs aux chaînes. 13 ensembles conflictuels ont été résolus par le biais de ces enchères de dernier recours dont les recettes nettes ont rassemblé environ 58,8 millions USD. La contribution de la communauté sera nécessaire, le moment venu, pour décider de la manière d'utiliser ces fonds.

J'aimerais maintenant discuter les progrès quant aux noms de domaine internationalisés ou IDN. L'ICANN sans pouvoir à promouvoir davantage un Internet multilingue en facilitant l'introduction de noms de domaines internationalisés, ou IDN, au premier niveau du système des noms de domaine. Les IDN permettent aux individus du monde entier de naviguer l'Internet dans leurs propres langues. Nous sommes en train de faciliter deux pistes de travail simultanées pour les IDN. La première concerne le Programme des noms de domaine de premier niveau internationalisés (« IDN TLD »).

Le programme des IDN TLD vise en premier lieu l'élaboration de règles supplémentaires pour déterminer comment des noms de domaine de premier niveau ou des étiquettes non-ASCII peuvent être mis au point et utilisés dans le Système des noms de domaine. Ces règles doivent être définies pour chacun des systèmes d'écriture ou des scripts.

L'ICANN a engagé des bénévoles appartenant à des communautés de scripts spécifiques pour définir ses règles et s'assurer que les scripts sont correctement représentés ; nous travaillons en parallèle avec la communauté technique pour veiller à ce que ces solutions soient sûres et stables. Ce dernier trimestre, la communauté du script arabe à compléter ses activités sur les règles de génération d'étiquettes, les communautés chinoise et japonaise ont enregistré de bons progrès, les communautés des scripts arméniens, cyrilliques, coréens et néo-brahmi se sont organisées. D'autres communautés commencent en ce moment leurs activités.

La seconde piste de travail concerne l'évaluation et la délégation des noms de domaine internationalisés de premier niveau géographique (« IDN ccTLD ») à travers le processus accéléré par lequel un nom de domaine de premier niveau représentant des pays ou des territoires spécifiques en langue locale ou script local est intégré à la racine. À ce jour, 46 IDN ccTLD ont été évalués par le biais du processus accéléré, représentant 36 pays, car certains pays ont présenté des candidatures de ccTLD en plusieurs scripts. 39 étiquettes déjà été ajoutées au Système de noms de domaine, l'Arménie et Macao étant les plus récentes dans cette liste toujours croissante.

L'ajout de noms de domaine internationalisés au Système des noms de domaine n'est qu'une pièce du puzzle. L'acceptation universelle est nécessaire pour s'assurer que ces domaines de premier niveau, ainsi que d'autres, pourront fonctionner correctement par rapport à tous les applications et services de l'Internet.

Au cours de ce trimestre, ICANN a avancé son initiative d'acceptation universelle en consolidant son rôle de facilitateur et en collaborant avec les communautés Internet pour créer le groupe directeur sur l'acceptation universelle. Le groupe directeur entreprendra des activités pour promouvoir et soutenir l'acceptation de tout nom de domaine ou adresse électronique valable, y compris les nouveaux domaines de premier niveau à caractère ASCII et IDN, les adresses électroniques créées sur ces nouveaux noms de domaine de premier niveau et les adresses électroniques internationalisées en général.

Voyons un peu les tickets du département IANA de ce trimestre. L'ICANN est chargée de coordonner les identificateurs uniques de l'Internet. Notre département IANA reçoit les demandes, ou les tickets, pour mettre à jour les domaines de premier niveau, l'espace des numéros et les référentiels des paramètres de protocole, ainsi que des demandes à caractère général.

Pendant le troisième trimestre, l'ICANN a reçu et traité 395 demandes liées aux fonctions des noms de domaine, et cela représente une hausse de 51 pour cent par rapport au dernier trimestre. Cette tendance était prévue, car les demandes de maintenance augmentent à mesure que le nombre de gTLD dans la zone racine continue à croître.

Il y a eu une demande liée aux fonctions des numéros Internet ce trimestre par rapport à aucune le trimestre précédent. Cela correspond aux normes d'allocation d'IPv4 qui se fait sur une base bisannuelle. La dernière allocation a été assurée le 1er mars 2015. Quant aux paramètres de protocole, nous avons reçu 1084 demandes, ce qui porte le nombre total des tickets à 1 794, soit une hausse de 21% par rapport

au dernier trimestre, principalement en raison du déploiement du programme des nouveaux gTLD qui se poursuit.

Voyons maintenant le rendement du Service d'assistance clientèle pour cette période. En examinant le volume des cas traités, vous pouvez constater que le Service assistance clientèle a continué à traiter les cas à une vitesse légèrement plus rapide que le volume des cas reçus ces derniers mois. De ce fait, l'arriéré accumulé a diminué de 40% depuis le début de l'exercice fiscal de l'ICANN.

Quant à la fréquence des rapports de situation, notre objectif consiste à fournir un rapport de situation dans les sept jours, pour 80% des cas. Nous évoluons actuellement dans la plage des 70 % pour ce qui est de fournir le rapport dans les sept jours.

Nous continuons à faire des progrès par rapport à notre temps de résolution cible, ou le temps qu'il nous faut pour résoudre une requête. Nous avons légèrement dépassé l'objectif de 80 % des cas résolus dans les sept jours.

En plus, nous avons annoncé en février 2015 la première phase de la mondialisation des capacités du service à la clientèle lancée le 1er juin, et qui consistera fournir des services à l'échelle mondiale à partir de nos trois bureaux de liaison, avec un soutien en plusieurs langues, par courrier électronique, par téléphone ou par portail Internet afin de mieux répondre aux besoins de nos clients mondiaux.

Je vais maintenant faire le point sur les indicateurs de la conformité contractuelle. Cette diapo présente certains indicateurs de performance clé de la fonction. Le volume traduit les activités résultant

de plaintes présentées à l'ICANN par de tierces parties, ou résultant du suivi effectué par l'ICANN.

L'objectif de l'équipe de la conformité contractuelle est de faire en sorte que les parties contractantes soient en conformité avec les dispositions de leur contrat. Comme vous pouvez le constater sur ce graphique, l'équipe de la conformité contractuelle a reçu au cours du troisième trimestre environ 10 000 plaintes signalant des cas de non-conformité potentielle, et a résolu ou classé 10 712 cas. Remarquer que le total des cas classés pourrait être supérieur au total des nouvelles plaintes, car il pourrait comprendre des cas signalés au cours des mois précédents. Le temps moyen entre le début d'une enquête et la résolution ou le classement de la question pendant le troisième trimestre était de 10 jours et demi.

J'en arrive au rapport sur les initiatives d'engagement mondial de l'ICANN. Cette diapo donne un aperçu des activités de sensibilisation et d'engagement effectuées auprès des parties prenantes mondiales ce trimestre, réparties par groupe de parties prenantes. Il y a bien plus d'activités que cette diapo ne montre, et je vais juste mettre l'accent sur quelques-unes de celles-là.

Nous avons organisé la deuxième édition du Forum au Moyen-Orient, à Amman, en Jordanie, auquel ont assisté plus de 60 personnes pour apprendre davantage sur les questions liées au Système de nom de domaine comme les ccTLD, les nouveaux gTLD et les noms de domaine internationalisés, et pour se faire une idée de l'écosystème plus vaste du commerce électronique et du commerce en ligne, et la valeur qu'il apporte à l'économie.

En Afrique, nous avons lancé le Programme d'échange de l'industrie du DNS en collaboration avec AfriNIC, notre partenaire, visant à soutenir la croissance de l'industrie du nom de domaine en Afrique à travers des événements de renforcement de capacités. Au cours de la première phase de ce programme, six candidats ont participé à un programme de stage de deux semaines, hébergés par plusieurs bureaux d'enregistrement à Singapour, afin d'apprendre et d'échanger de meilleures pratiques et des informations sur divers aspects liés au DNS.

J'aimerais attirer votre attention maintenant sur quelques initiatives de sensibilisation entreprises en Europe. Les efforts d'engagement déployés en Europe restent considérables. Nous avons mené une série d'ateliers et de webinaires surtout le continent, généralement en partenariat avec des parties prenantes locales, et nous avons pu obtenir la participation d'environ 1000 personnes en face à face et de plus de 3000 à distance.

Je vais aborder brièvement quelques événements de sensibilisation. Fin janvier 2015, juste après la réunion des groupes de travail portant sur la transition de la supervision de l'IANA à Francfort, nous avons organisé des séances d'information, à Bruxelles, pour les parties prenantes commerciales telles que Digital Europe et AmCham EU, ainsi qu'un atelier et un webinaire destinés à la société civile. La semaine suivante, nous avons tenu une séance d'information pour 20 représentants de gouvernements membres de l'Union européenne basés à Bruxelles. Lors de la conférence annuelle du registre géographique serbe en mars, nous avons abordé la transition de la supervision de l'IANA ainsi que des sujets plus techniques comme les noms de domaine internationalisés et les nouveaux gTLD face à un public enthousiaste de plus de 300

personnes ; des centaines d'autres personnes avaient demandé de participer, mais il n'y avait pas suffisamment de place dans la salle.

Ce dernier trimestre, nous avons également ajouté une instance du serveur racine L à Londres dans le cadre du travail essentiel de l'ICANN pour le maintien de la stabilité, la sécurité de la résilience du Système de noms de domaine de l'Internet.

Pour une sensibilisation plus ciblée de la société civile, nous avons créé une équipe mondiale dédiée à la coordination plus efficace et plus efficiente de notre engagement avec ce groupe de parties prenantes, et ce en désignant des points de contact dédiés à chaque région dans l'équipe GSE. Je suis convaincu qu'avec cette équipe en place nous continuerons à créer des possibilités solides d'engagement avec la société civile.

Voilà qui conclut la section de la mise à jour sur la gestion ; je vais maintenant passer la parole à Xavier, le directeur financier de l'ICANN, pour le point sur les finances. Merci.

XAVIER CALVEZ :

Merci, Tarek. Je vais vous présenter les informations financières concernant les neuf premiers mois de l'exercice fiscal, de juillet 2014 à mars 2015. Cette information comprend un comparatif des données réelles par rapport au budget, en commençant avec l'information sur les revenus de l'ICANN, suivie d'une révision des dépenses opérationnelles de l'ICANN, et enfin des informations prospectives sur l'exercice fiscal 2015 et celui de 2016. Ensuite, nous vous fournirons un aperçu du

programme des nouveaux gTLD et nous terminerons avec l'état des fonds gérés.

Les revenus de l'ICANN découlent principalement de deux facteurs externes, d'une part du nombre de noms de domaine enregistrés, d'autre part le nombre de parties sous contrat avec l'ICANN. Ces deux facteurs échappent au contrôle de l'ICANN.

Dans la partie gauche de ce graphique, le nombre d'enregistrements de noms de domaine est l'élément principal des frais de transaction qui représentent 75 % de notre revenu. Si vous êtes titulaires de noms de domaine, vous pouvez voir ici les frais annuels de l'ICANN de 18 à 25 % figurant parfois sur la facture que vous envoie votre bureau d'enregistrement. Dans la partie droite de ce graphique, le nombre de parties contractées constitue l'élément majeur des divers frais fixes qui représentent 22% de notre revenu. Les frais fixes de 25 000 USD payés par les registres pour chaque nouveau domaine de premier niveau en sont un exemple.

L'autre partie du revenu est composée de contributions ou de parrainage, et représente les derniers 3 % des revenus de l'ICANN. Nous allons maintenant comparer nos revenus jusqu'en mars 2015 au budget.

Pendant le 3^{ème} trimestre, nos revenus pour les neuf premiers mois de l'exercice fiscal sont légèrement inférieurs au budget, par 2 millions USD pour 73 millions USD, variant un peu selon les catégories. Les frais de transaction indiquent un volume d'enregistrement légèrement plus faible que prévu dans le budget.

Les frais fixes ont subi l'influence de la délégation ralentie des nouveaux TLD sur toute la période, partiellement contrebalancée par les frais exceptionnels des nouvelles accréditations des bureaux d'enregistrement. Les autres revenus sont légèrement inférieurs au budget, surtout en raison d'écarts dans le calendrier.

Comparons maintenant nos dépenses au budget. La tendance favorable des six premiers mois s'est poursuivie durant le 3^{ème} trimestre, les frais de l'opération quotidienne et les dépenses en capitaux étant restés légèrement inférieurs au budget.

Les dépenses des initiatives approuvées, liées au projet de transition de la supervision du gouvernement des États-Unis, restent pour les neuf premiers mois inférieures au budget. Cependant, comme l'avons indiqué pendant notre appel trimestriel précédent, les dépenses pour ce projet ont excédé les projections annuelles prévues pour le 3^{ème} trimestre.

En examinant nos coûts par catégorie, toutes les dépenses sont légèrement inférieures au budget, traduisant un contrôle minutieux des coûts résultant des processus en cours comme le suivi mensuel des dépenses par département et des mesures spécifiques comme la mise en œuvre de l'équipe spéciale chargée de réduire les coûts et la révision du plan d'embauche. Ces mesures illustrent notre dévouement permanent envers une gestion responsable de nos dépenses dans l'intérêt public.

Passons en revue maintenant les perspectives pour les prochains mois. Comme l'a indiqué Fadi tout à l'heure, nos perspectives pour le reste de l'exercice fiscal 2015 jusqu'en juin reflètent les tendances visibles

aujourd'hui à la fois dans nos revenus et nos dépenses. Les revenus devraient être légèrement inférieurs au budget, quelque part entre 101 millions USD et 103 millions USD, reflétant l'effet croissant des délégations plus lentes des TLD.

Les frais de l'opération quotidienne devraient également rester inférieurs de budget, entre 98 millions USD et 100 millions USD, traduisant les efforts continus de l'organisation pour le contrôle des coûts. Par conséquent, les opérations quotidiennes devraient rester financièrement équilibrées pour l'exercice fiscal.

Pour le prochain exercice 2016, notre projet de budget pour les revenus et les dépenses actuellement en période de consultation publique jusqu'au 1er mai, devrait augmenter jusqu'à environ 113 millions USD, ou de 9%.

Le programme des nouveaux gTLD est un programme pluriannuel de 360 millions USD visant à créer de nouveaux domaines de premier niveau. Le programme est entièrement financé par les frais de candidatures recueillis en 2012.

Trois ans après, environ 156 millions USD ont été dépensés pour évaluer les candidatures et rembourser les candidatures retirées. Environ 118 millions USD supplémentaires sont prévus être dépensés d'ici la fin du programme, ce qui laisserait quelque 89 millions USD restants pour couvrir des dépenses futures imprévues, y compris d'éventuelles mesures d'atténuation de risques.

Les dépenses pluriannuelles prévues pour l'ensemble du programme ont été mises à jour de façon à tenir compte de l'état le plus récent du

programme. Des modifications mineures ont été introduites ayant un impact net assez faible sur l'estimation des fonds qui resteront disponibles.

Maintenant, en regardant les dépenses du programme des nouveaux gTLD pour l'exercice fiscal 2015 vous pouvez voir que les dépenses sont conformes au budget en général, à l'exception des remboursements.

Les remboursements des candidatures retirées pendant les neuf premiers mois de l'exercice s'élèvent à 16 millions USD, alors qu'un total de 10 millions USD est prévu dans le budget pour l'exercice fiscal entier. Le nombre le plus élevé de remboursements à ce jour est dû principalement à la résolution plus rapide que prévu des conflits relatifs aux candidatures.

Cet écart en ce qui concerne le calendrier a été pris en considération dans le cadre de la révision des prévisions financières pluriannuelles du programme. Examinons maintenant nos fonds sous gestion, et la manière dont ils ont évolué au cours des quatre derniers trimestres.

Pendant les neuf premiers mois de l'année, les fonds de roulement et fonds de réserve de l'ICANN que vous voyez dans la partie supérieure de chaque barre sur le graphique sont restés globalement stables. Les fonds des nouveaux gTLD, au centre, ont diminué de manière conforme aux dépenses et remboursements qui ont eu lieu au cours du trimestre.

Séparément, les recettes des enchères s'élèvent à 58 millions USD jusqu'à la fin mars, et comprennent 25 millions recueillis au cours du 3^{ème} trimestre. Des recettes supplémentaires ont été recueillies des enchères tenues en mars, après la fin du trimestre.

Voilà donc pour la présentation financière. J'aimerais remettre la parole à Brad qui animera la session questions-réponses.

BRAD WHITE :

Merci beaucoup, Xavier. Notre première question nous vient de [inaudible] de l'Égypte, « y a des informations déjà publiées sur l'outil pilote permettant de gérer l'adhésion au groupe de travail, mentionné précédemment ? ». David olive, cette question est probablement destinée à vous.

David, êtes-vous toujours avec nous ?

Pendant que nous attendons le retour en ligne de David, passons à notre deuxième question posée par James Gannon, de l'Irlande. « Est-ce que l'ICANN publiera un rapport post activité à l'intention du public, comme il est de pratique courante dans plusieurs domaines ? »

Cher présentateur, je ne suis pas sûr lequel de vous serait le plus approprié pour répondre à cette question, donc il vous appartient de choisir la personne la plus appropriée pour cette question.

INTERVENANT NON IDENTIFIE : Bonjour, c'est [inaudible]. [Inaudible] serait probablement la meilleure personne à répondre. Oui. Nous sommes sur le point de conclure les mesures d'enquête, et à mesure que nous procédons, un rapport post activités sera l'une des choses que nous publierons afin d'informer la communauté appropriée des résultats et des mesures de la remédiation.

BRAD WHITE :

Très bien. Merci. Est-ce que David Olive est de retour en ligne ? David, êtes-vous en ligne avec nous ?

Prenons une autre question pendant que nous essayons de rétablir le contact avec David, de [inaudible] du Ghana. « Quelle est l'importance du mécanisme de responsabilité, notamment en termes de caractère juridiquement contraignant, par rapport à la conformité volontaire dont on dépend dans le système actuel ? »

Et encore une fois, je voudrais demander aux participants de choisir la personne la plus près appropriée pour répondre à cette question.

Je vais reprendre la question. Nous avons apparemment des problèmes audio ici. La question est posée par Wisdom [inaudible] du Ghana. « Quelle est l'importance du mécanisme de responsabilité, notamment en termes de caractère juridiquement contraignant, par rapport à la conformité volontaire dont on dépend dans le système actuel ? »

Et encore une fois, je laisse aux participants la liberté de déterminer quelle personne serait la plus appropriée pour répondre à cette question.

THERESA :

Je peux répondre à cette question. C'est Theresa. Le processus du CCWG — responsabilité se penche actuellement sur ces questions. Donc, nous encourageons fortement la participation à ces groupes. [Inaudible] pour consultation sous peu.

BRAD WHITE : Theresa, merci beaucoup. Notre question suivante, et elle s'adresse probablement à vous Tarek ; elle est posée par Avri Doria. « Lorsque Tarek nous informe que l'ICANN a besoin de contribution pour décider que faire des recettes des enchères, entend-il par cela qu'il y aura un processus ascendant qui déterminera ce que la communauté de l'ICANN trouve approprié ? » Tarek ?

TAREK KAMEL : Oui. Merci. Je vais transmettre cette question à [Akrim] puisqu'il dirige le programme [CCWG] qui gère [inaudible].

[AKRIM] : Merci, Tarek. C'est [Akrim]. Oui, Avri. Le Conseil d'administration a mentionné à plusieurs reprises que les recettes des enchères passeront par processus ascendant pour identifier la manière de les utiliser et ce à quoi elles serviront. Et je pense que nous recevrons plus d'informations à cet égard à Buenos Aires. Le Conseil d'administration compte en discuter lors de la prochaine réunion, et donc trouver un plan pour faire avancer les discussions. Merci.

BRAD WHITE : Merci beaucoup, Tarek. La question suivante est posée par Ivan [inaudible] des États-Unis. « À la lumière des faits récents concernant certains gTLD, avons-nous reçu une orientation supplémentaire de la part des organismes de réglementation américains tels que le FTC par rapport à cette question ? »

-
- [AKRIM] : C'est [Akrim]. Non. Nous n'avons rien reçu de leur part. Merci.
- BRAD WHITE : Voilà toutes les questions que nous avons reçues en ligne jusqu'à présent. Il reste une question en suspens, et Theresa, je pense qu'elle vous est probablement adressée. « Quelle serait la prochaine étape dans le processus de transition de la supervision de l'IANA après cette période de commentaire public ? »
- THERESA : Bonjour, c'est moi Theresa. Je serais ravie de répondre à cette question. Donc, la période de consultation est spécifiquement pour la proposition de la communauté des noms, publiée hier soir, heure du Pacifique. La période de consultation publique durera 28 jours. Elle sera clôturée le 20 mai à 23 h 59 UTC. Ensuite, les commentaires et les contributions seront examinés et analysés, puis intégrés à la proposition.
- La réunion ICANN 53 permettra une rétroaction, des discussions avec la communauté et toute sorte d'examens finaux. La proposition est ensuite présentée au groupe de coordinations de l'IANA, l'ICG, pour être incorporée à leur travail, en vue de préparer une proposition satisfaisant les critères énoncés par la NTIA. Après la conclusion du travail de l'ICG, la proposition intégrale sera soumise à l'ICANN pour être transmise à la NTIA.

BRAD WHITE : Merci, Theresa. Je pense que nous avons rétabli la communication avec David Olive, en supposant que c'est exact. David, permettez-moi de répéter la question qui a été posée au départ par [inaudible] de l'Égypte. « Y a-t-il des informations déjà publiées sur l'outil pilote permettant de gérer l'adhésion au groupe de travail, mentionné précédemment ? »

DAVID OLIVE : Merci, Brad. Et merci [Amar]. Je sais que Mary [inaudible] essayer de répondre en quelque sorte dans le chat, et je suis à votre disposition pour élaborer. Nous sommes maintenant en train de définir les exigences de haut niveau de ce type de service pour les diverses unités constitutives. Il n'existe pas de données publiées pour l'instant, mais nous espérons avoir préparé un rapport pour Buenos Aires et pouvoir le partager avec les groupes ; et nous vous en tiendrons informés.

BRAD WHITE : Très bien, David. Merci. La question suivante nous vient d'Ann [inaudible]. « Envisage-t-on la possibilité d'avoir à utiliser les recettes des enchères pour le budget opérationnel de l'ICANN après 2017 ? » [Akrim], je pense que vous êtes le plus approprié pour répondre à cette question. Sinon, peut-être Xavier.

[AKRIM] : Merci, Brad. Donc je pense que nous allons attendre le processus ascendant pour orienter en fait de telles décisions. Je ne veux pas parler de ces questions de façon prématurée avant que le processus ne soit mis en œuvre et prenne ces décisions. Je pense, encore une fois,

que le Conseil d'administration proposera très prochainement des processus pour impliquer la communauté.

Et je pense qu'un grand nombre de ces questions sera soulevé à un certain moment à Buenos Aires, et qu'elles seront abordées par la communauté. Merci.

BRAD WHITE :

Merci [Akrim]. Xavier, nous avons une question à vous poser. « Quelle sera la stratégie de l'ICANN si les dépenses sont plus élevées que les revenus ? »

XAVIER CALVEZ :

Merci, Brad. Je serais ravi de répondre à cette question. L'ICANN a de manière permanente un processus de planification qui se permet de planifier à la fois les revenus et les dépenses à l'avance conformément aux dimensions de l'organisation et de ses activités pour garantir que les dépenses ne dépassent pas les revenus qui couvrent.

Cela dit, il y a toujours, à tout moment, la possibilité que des événements déclenchent des dépenses qui devront être engagées et ne peuvent être évitées. L'ICANN dispose de mécanismes permettant de faire face à des éventualités pareilles, par exemple les contingences ou les fonds de réserve.

Ces questions sont gérées par le Conseil d'administration, avec l'avis du personnel, donc ces mécanismes existent au besoin. Merci.

BRAD WHITE : Merci, Xavier. Je constate que nous n'avons plus aucune question en attente. Il reste une dernière question qui sera notre dernière si nous ne recevons pas d'autres. Xavier, encore une question pour vous. « Combien a été dépensé à ce jour sur la transition de la supervision de l'IANA et d'où viennent ces fonds ? »

XAVIER CALVEZ : Merci, Brad, et merci pour la question. L'une des diapos, la diapo numéro 35 si vous souhaitez revenir à la présentation, indique que les dépenses de ce projet s'élèvent à ce jour à environ 3 millions USD. En comparaison au montant prévu à ce jour dans le budget, qui est de 5 millions USD. Nous sommes en dessous du budget à ce stade.

Et le budget global pour l'année est d'environ 7 millions USD. Tel qu'approuvé à l'origine par le Conseil d'administration de l'ICANN lors de l'approbation du budget pour l'exercice 2015, le financement pour ce projet provient des fonds de réserve de l'ICANN.

BRAD WHITE : Xavier, merci beaucoup. Donc nous n'avons plus d'autres questions. Sur cela, nous allons mettre fin à notre troisième appel trimestriel des parties prenantes. Nous tenons à remercier....

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]